



Bouches du Rhône
22, rue Borde 13265 Marseille cedex 8
183, av. du Prado 13265 Marseille cedex 8
3, allée d'Estienne d'Orves 13098 Aix en Provence
Tél. 0491179757 - 0491179717
0491179208 - 0442023663

Messieurs,

Je vous rappelle l'opposition totale des représentants de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires au déplacement au 1er septembre 2010 du pôle contrôle et expertise d'Aix, de l'immeuble d'Estienne d'Orves vers celui de l'Atrium.

Nos arguments ont été largement développés au cours du comité de suivi du 26 mai après-midi (le COPIL se serait-il tenu le matin et le projet était-il déjà bouclé d'avance ?).

Nous regrettons profondément que la propriété intellectuelle d'un architecte, aussi renommé soit-il, fasse que les propositions d'aménagement de la coursive extérieure que nous avons faites ont été écartées et que des agents des Finances Publiques soient déplacés et conduits à travailler dans des conditions dégradées.

Compte tenu de la décision unilatérale que vous venez de prendre, nous vous demandons de nous apporter des assurances sur les modalités d'installation des agents du PCE à l'Atrium, de nous indiquer quels locaux leur seront attribués et quelle en sera la superficie.

Auront-ils la garantie de liaisons informatiques opérationnelles dès leur installation ?

En fonction des réponses que vous nous apporterez et si les conditions de travail de chacun ne sont pas préservées à l'identique de l'existant, nous saisisirons immédiatement la DG et la MRU par le biais de notre Secrétaire Général.

Bien entendu, nous consulterons aussi les personnels pour que dans l'unité syndicale la plus large, des actions soient engagées très rapidement.

Je vous prie de croire, Messieurs, en l'assurance de ma parfaite considération.

Denis Chovet
Secrétaire départemental